

2^{nde} FMA (élèves de 3^{ème}) – École BOULLE – Année scolaire 2020/2021

Informations importantes pour les familles

I. Inscription au mini-stage :

- Formulaire rempli et bulletin de notes du 1^{er} trimestre de l'année en cours à retourner à Mme BOURIN par mail **au plus tard le 15 mars 2021** à : secretariat-des-metiers-art@ecole-boulle.org
- Les mini-stages se dérouleront sur une journée **entre le 24 mars et le 16 avril 2021**. Si l'élève est accepté en mini-stage, il recevra par mail une convention de mini-stage **à partir du 18 mars 2021**.

Si l'élève est refusé pour le mini-stage, ceci n'est pas un obstacle pour intégrer la formation à la rentrée 2021.

II. Conditions d'admission en 2^{nde} FMA

- Être inscrit sur AFFELNET/AFFELMAP (voir avec le collège d'origine de votre enfant) et saisir en vœu n°1 : ÉCOLE BOULLE – 1AN DFE Secondaires Métiers d'Art
- Dossier de candidature téléchargeable sur le site <https://ecole-boulle.org/> à envoyer par voie postale avant le 21 mai 2021

III. Bourse nationale des lycées

Les familles doivent impérativement faire leur demande auprès de l'établissement actuel de leur enfant (collège d'origine) dès l'ouverture de la campagne vers le mois de mars/avril 2021